

PAS DE SAM, PAS DE CAISSE !



Jeudi 13 octobre 2011



Le risque routier des jeunes

Les **18-24 ans** représentent **9%** de la population mais **21%** des tués sur la route

Le scénario le plus fréquent d'accident mortel de jeunes :

- La nuit du samedi au dimanche : **56,3%** des 18-24 ans se tuent sur la route au cours du week-end, dont **62,5%** la nuit
- Mobilité de retour de loisirs de fin de semaine (discothèques, concerts, bals...)
- Réseau secondaire, hors agglomération
- Un seul véhicule impliqué, perte de contrôle en courbe, collision avec obstacle fixe

Facteurs de risque spécifiques : alcool, drogue, fatigue, suroccupation des véhicules, vitesse, non attachement à l'arrière



Les Associations Prévention Routière et Assureurs Prévention

vous présentent les résultats de l'étude

« L'organisation des soirées étudiantes
et la prévention des risques routiers »



Les objectifs de l'étude

- Analyser les pratiques d'organisation des soirées étudiantes
- Repérer les pratiques de prévention mises en place
- Mettre en évidence des leviers possibles pour améliorer la mise en place d'actions de prévention au cours des soirées étudiantes

La méthodologie employée

- Des entretiens qualitatifs exploratoires téléphoniques auprès de 10 organisateurs
- Une enquête quantitative auprès de 267 associations étudiantes (France)
 - Enquête téléphonique, questionnaire de 20 minutes, mars 2010
- 3 focus groupes auprès d'associations (Paris, Lille, Marseille)
 - De 4 à 6 jeunes au sein de chacun des groupes



L'organisation des soirées étudiantes



Nombre et effectif des soirées

En moyenne les associations organisent **9** soirées par an

- Près de 9 associations sur 10 organisent des « soirées ordinaires »
- Les 2/3 organisent des « soirées de gala »
- La moitié organise des « soirées privées », limitées à certains étudiants
- 17% des associations n'organisent jamais de soirées avec plus de 100 participants
- 47% en organisent avec plus de 100, mais jamais plus de 500
- 36% dépassent au moins pour une soirée, les 500 participants



Période et durée des soirées

Il n'y a pas de période de l'année privilégiée pour l'organisation des soirées.

4 associations sur **10** organisent des soirées toute l'année.

Les horaires des soirées sont variables.

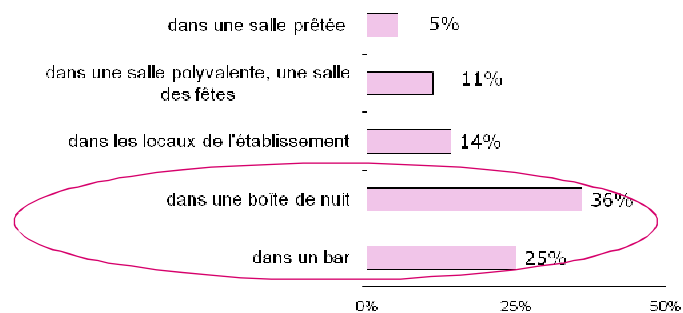
La **moitié** se termine après 4h du matin.



Les lieux d'organisation

Les soirées étudiantes se déroulent le plus souvent dans des lieux privés

Où se déroulent-elles le plus souvent ?



Pour les universités : notamment dans les **bars** (35% contre 14% pour les grandes écoles)

Pour les grandes écoles : dans les **locaux de l'école** (32% contre 9% pour les universités)



Les lieux d'organisation

Les critères privilégiés de choix :

- La proximité du centre ville (36%)
- L'ambiance du lieu, son image (33%)
- Les avantages commerciaux consentis (32%)
- La capacité d'accueil (29%)

L'importance du prix :

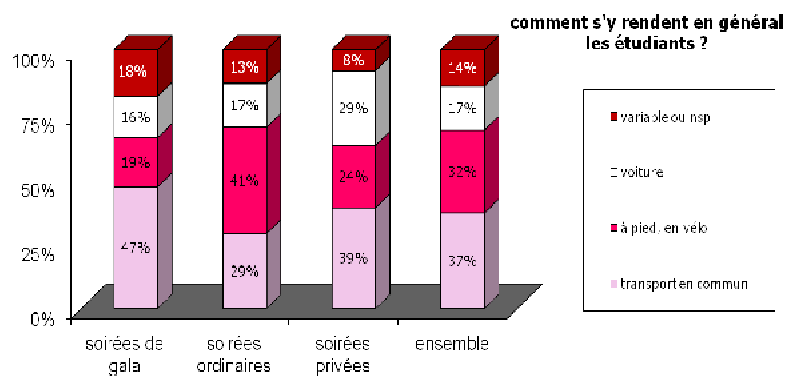
⇒ Garantir des **prix bas** (entrées et boissons) est primordial pour la **réussite d'une soirée**.

La prévention n'est pas jugée prioritaire :

⇒ Certains lieux mettent en place des **pratiques de prévention** mais ce n'est pas un critère de choix des associations.

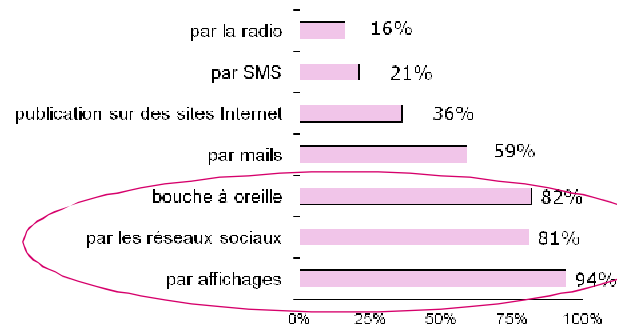


Les moyens de transport



Les modes de communication sur les soirées étudiantes

comment communiquez-vous sur ces soirées ? (principales réponses)



Les points clefs de communication : le **thème** et le **prix**



11

La vente d'alcool dans les soirées étudiantes



12

Le service des boissons

Pas de soirée sans alcool, mais certaines le sont sans alcool fort

- Moins de 1 % des associations déclarent ne pas servir d'alcool au cours de la soirée
- 76 % servent des alcools forts (gin, vodka, whiskey...)
- 94 % servent d'autres types d'alcools (bière, cidre, vin...)
- Seuls 23% déclarent ne servir que des alcools autres que forts.

Le service d'alcool fort dépend du lieu où sont organisées les soirées

- 27 % des soirées dans les locaux de l'école proposent des alcools forts
- 90 % de celles organisées dans des bars
- 95 % de celles en discothèque



13

Le service des boissons... et la formation des serveurs

Pour la moitié des soirées, ce sont les étudiants qui servent l'alcool.

Avec des disparités, selon que les soirées sont organisées :

- dans les locaux de l'établissement ou dans des lieux mis à disposition (salle des fêtes...), ce sont les étudiants eux-mêmes qui servent les boissons dans 75% des cas.
- en discothèque, ce sont plus souvent les salariés du lieu qui tiennent le bar (87%)

Des étudiants qui ne sont pas toujours formés

- Le tiers seulement des organisateurs de soirées dans lesquelles des étudiants font le service des boissons mettent en place des formations pour leur staff.



14

Le prix des boissons

Dans la **moitié** des soirées, le prix de l'entrée donne droit à **une boisson alcoolisée gratuite**

- 8% des organisateurs ne font pas payer du tout les boissons servies (alcoolisées ou non)
- 28% des organisateurs ne font pas payer les boissons non alcoolisées

1 association sur 4 met parfois en place des open bars

- 35% des organisateurs de soirées privées,
- 30% des organisateurs de soirées de gala,
- 17% des organisateurs de soirées ordinaires



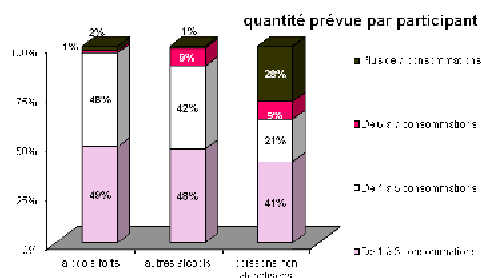
15

Les quantités d'alcool

La moitié des organisateurs gèrent les commandes d'alcool

- 70% pour les soirées de gala
- 53% pour les soirées privées
- 32% pour les soirées ordinaires

4 fois sur 5, les organisateurs reproduisent totalement ou en partie les commandes de leurs prédécesseurs



30% des organisateurs gérant directement les commandes prévoient au total au moins **8 consommations alcool** (forts et autres) par personne



16

Intérêt des ventes d'alcool

Peu d'intérêt financier direct :

59% des organisateurs déclarent ne pas chercher à faire des bénéfices sur les ventes d'alcool

Les bénéfices viennent principalement des entrées

Mais des enjeux indirects :

Vendre l'alcool à prix modéré est un des leviers pour attirer un maximum de participants

⇒ D'où une forte négociation sur les prix

NB : les bénéfices sur la soirée ont généralement vocation à financer d'autres activités.



17

Les actions de prévention du risque routier

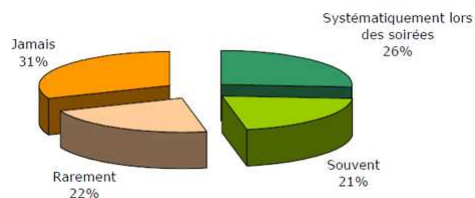


18

Les actions de prévention du risque routier

Près du 1/3 des organisateurs ne met jamais en œuvre d'action de prévention

Mise en place d'actions de prévention :



91% des actions sont mises en œuvre par les étudiants eux-mêmes

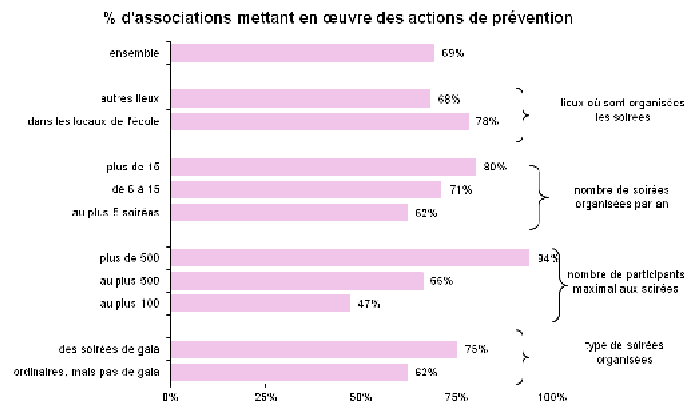
Les actions de prévention du risque routier

Quelles sont les actions mises en œuvre ?

Quelles sont les actions de prévention pour limiter la consommation d'alcool et le risque d'accident de la circulation au retour des soirées que vous avez déjà mises en œuvre ?	%
Dispositif « Capitaine de soirée », celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas	69%
La mise à disposition d'éthylotest	60%
La vente à tarif très réduit ou la distribution gratuite de boisson non alcoolisée	53%
La promotion du conducteur désigné	46%
La gestion des clefs des conducteurs aux vestiaires ou à l'entrée	25%
La mise à disposition de transports en commun, de navettes, de taxis à prix réduits	40%
L'arrêt du service de l'alcool après une certaine heure	37%
La présence d'associations de prévention lors des soirées	30%
La restriction de l'accès aux boissons alcoolisées	29%
Autres actions	12%
Pas d'action de prévention	31%

Les actions de prévention du risque routier

Une mise en œuvre plus fréquente pour les organisateurs ayant une forte activité

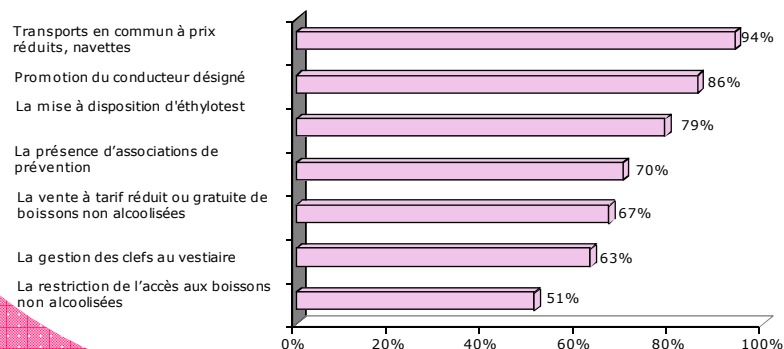


Les actions de prévention du risque routier

L'utilité des actions :

plutôt celles limitant l'utilisation de la voiture
que celles limitant la consommation de boissons alcoolisées

Ces différentes actions de prévention vous semblent-elles efficaces ? (% de réponse oui)



Les actions de prévention du risque routier

Les raisons invoquées pour ne pas mettre en œuvre d'actions de prévention :

- Parce que c'est « **contraignant** », pour **56%** des organisateurs
(« compliqué », « coûteux », « manque de temps »...)
- Parce que c'est « **inutile** », pour **54%** d'entre eux
(« pas besoin, pas de risque d'accident », « pas le rôle de l'association »,
« chaque participant doit se responsabiliser »...)



23

Les actions de prévention du risque routier

Facile ou difficile ? Une question clivante

La moitié des associations estime qu'il est **plutôt ou très facile** de mettre en place des actions de prévention

L'autre moitié estime qu'il est **plutôt ou très difficile** de mettre en place des actions de prévention

⇒ Les organisateurs mettant systématiquement en œuvre des actions de prévention sont **76 %** à trouver que leur utilisation est plutôt ou très facile.



24

La transmissions des savoirs et des pratiques

Fort turn-over des bureaux des élèves (tous les ans pour 3 BDE sur 4)

- Pour **54 %** des associations, « il y a une période de relais pendant laquelle les anciens et les nouveaux travaillent ensemble »
- Pour **40 %**, la transmission est orale uniquement
- Pour **6 %**, il n'y a pas de transmission
- **60% des organisateurs déclarent reprendre des choix proches de ceux réalisés les années précédentes.**



25

La connaissance du cadre légal

87 % des organisateurs déclarent connaître au moins partiellement les lois sur la consommation d'alcool. Parmi eux,

⇒ **un tiers** n'est pas sûr de les respecter totalement.

⇒ Parmi ceux qui déclarent être systématiquement dans le cadre légal, **20% ne respectent pas l'interdiction des open bars !**

44% des associations déclarent avoir signé une charte ou une convention (avec la mairie, la préfecture ou une association)

⇒ Parmi elles, **42% admettent ne pas respecter systématiquement les engagements**



26

La notion de responsabilité de l'association

Les jeunes interviewés sont partagés entre responsabilité individuelle et responsabilité de l'organisateur en cas d'accident de la route :

- 76% des jeunes mentionnent l'association organisatrice comme en partie responsable
(ses membres et/ou son président)
- 42% estiment que les responsables sont avant tout les participants à la soirée, le conducteur lui-même, les personnes qui l'accompagnent

